

2011

Programme d'immersion

Sciences humaines

4



Ministère de
l'Éducation
de la Saskatchewan





Table de matières

Remerciements	v
Sciences humaines 4 ^e année, programme d'immersion	1
Introduction	1
Répartition du temps d'enseignement	2
Principes de base de l'apprentissage du français en immersion	3
Grandes orientations de l'apprentissage	5
L'apprentissage tout au long de sa vie	5
Le sens de soi, de ses racines et de sa communauté	6
Une citoyenneté engagée	6
Les compétences transdisciplinaires	7
La construction des savoirs	7
La construction identitaire et l'interdépendance	7
L'acquisition des littératies	8
L'acquisition du sens de la responsabilité sociale	8
Mesure et évaluation	9
Apprentissage par enquête	10
Un modèle d'enquête	11
Les thèmes	12
Finalité et buts	13
Compétences en sciences humaines	14
Perspectives diverses	16
Aperçu de la 4 ^e année	17
Résultats d'apprentissage et indicateurs de réalisation	18
Sciences humaines et les autres matières	31
Aperçu des trois niveaux scolaires	33
Lexique	35
Bibliographie	38

Remerciements

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan tient à remercier ceux et celles qui ont participé au processus de consultation pour le programme de sciences humaines en immersion de leur contribution professionnelle et de leurs conseils :

- les participantes et les participants aux sessions de consultation;

Slavita Baranga
Saskatchewan Rivers School Division

Wade Mourot
Prince Albert Catholic Schools

Paul Bergeron
Prince Albert Catholic Schools

Karen Olson
Regina Public Schools

Annie Beaumier
Prince Albert Catholic Schools

Wybo Ottenbreit-Born
Regina Public Schools

Serge Dubé
Regina Public Schools

Hélène Préfontaine
Prince Albert Catholic Schools

Colette Durette
Saskatchewan Rivers School Division

Rochelle Rugg
Regina Public Schools

Tara Fisher
Regina Catholic Schools

Gisèle Stalwick
Prince Albert Catholic Schools

Naomi Fortier-Freçon
Regina Public Schools

Heather Stirling
Regina Public Schools

Liza Havlicek
Prince Albert Catholic Schools

Michelle Sullivan
Prince Albert Catholic Schools

Diane Lacasse
Regina Catholic Schools

Maureen Taylor
Saskatchewan Rivers School Division

Dominique Lepage
Regina Catholic Schools

Sharon Thorsrud
Prince Albert Catholic Schools

Rob Liggett
Northern Lights School Division

Stacey Zbeetnoff
Saskatoon Public Schools

Linda Michaud
Regina Catholic Schools

- les participantes et les participants aux sessions de consultation auprès des Premières nations;
- les membres du Comité consultatif pour les sciences humaines de la maternelle à la cinquième année.

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan reconnaît aussi le Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest canadien dont le cadre commun pour les sciences humaines inspira les résultats d'apprentissage et les indicateurs du programme de sciences humaines.

Sciences humaines 4^e année, programme d'immersion

Introduction

Les sciences humaines sont l'un des domaines obligatoires dans le programme d'immersion en Saskatchewan.

Ce document présente les grandes orientations de l'apprentissage pour les élèves de la Saskatchewan, les compétences transdisciplinaires des programmes d'études de la Saskatchewan, la finalité et les buts pour les sciences humaines en immersion, et la vision du programme de sciences humaines pour la quatrième année.

Le contenu du programme et les habiletés cultivées sont organisés en résultats d'apprentissage (RA) obligatoires. Les résultats d'apprentissage sont les énoncés précis de ce que l'élève doit savoir, ce qu'il ou elle doit comprendre et ce qu'il ou elle peut faire à la fin de chaque niveau scolaire. Ces apprentissages portent également sur les valeurs.

Chaque résultat d'apprentissage est assorti d'indicateurs de réalisation qui précisent l'étendue et la profondeur du résultat d'apprentissage. Ces indicateurs suggèrent les comportements observables et mesurables de l'apprentissage de l'élève pour démontrer ce qu'il ou elle sait, ce qu'il ou elle a compris et ce qu'il ou elle peut faire. La liste d'indicateurs n'est ni exhaustive ni obligatoire.

Répartition du temps d'enseignement

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan a établi la répartition du temps qui doit être consacré à chaque matière et à chaque niveau scolaire par semaine.



Programme d'immersion

* À partir de la 2^e ou 3^e année, à diviser entre l'enseignement du français et de l'anglais.

** Le temps alloué aux cours aux choix peut être utilisé pour tout cours choisi localement, ce qui donnera aux élèves plus de possibilités d'apprentissage.

Matière	Minutes
Langue(s) *	750
Mathématiques	170
Sciences	120
Sciences humaines	120
Éducation physique	120
Bien-être	60
Éducation artistique	160
Arts pratiques et appliqués • Sensibilisation aux carrières • Cours combiné d'Arts pratiques et appliqués	
Cours au choix **	
• Maximum	120
• Minimum	0

Principes de base de l'apprentissage du français en immersion

Les principes de base suivants pour le programme d'immersion proviennent de la recherche effectuée en didactique des langues secondes. Cette recherche porte sur l'acquisition d'une deuxième langue, les pratiques pédagogiques efficaces, les expériences d'apprentissage significatives et sur la façon dont le cerveau fonctionne. Ces principes doivent être pris en compte constamment dans un programme d'immersion française.

Les occasions d'apprendre le français ne doivent en aucun cas être réservées à la classe de langue, mais doivent se trouver au contraire intégrées à tous les autres domaines d'étude obligatoires.

Le langage est un outil qui satisfait le besoin humain de communiquer, de s'exprimer, de véhiculer sa pensée. C'est, en outre, un instrument qui permet l'accès à de nouvelles connaissances.

L'élève apprend mieux la langue cible :

- **quand celle-ci est considérée comme un outil de communication**

Dans la vie quotidienne, toute communication a un sens et un but : (se) divertir, (se) documenter, partager une opinion, chercher à résoudre des problèmes ou des conflits. Il doit en être ainsi de la communication effectuée dans le cadre des activités d'apprentissage et d'enseignement qui se déroulent en classe.

- **quand il ou elle a de nombreuses occasions de l'utiliser, en particulier en situation d'interaction**

Il faut que l'élève ait de nombreuses occasions de s'exprimer à l'oral comme à l'écrit tout au long de la journée, dans divers contextes.

- **quand il ou elle a de nombreuses occasions de réfléchir à son apprentissage**

Les activités d'apprentissage doivent viser à faire prendre conscience à l'élève des stratégies dont il ou elle dispose pour la compréhension et la production en langue seconde : il s'agit de faire acquérir des « savoir-faire » pour l'habilitier à s'approprier des « savoirs ».

En immersion, il faut enseigner le français comme une langue seconde dans toutes les matières.

(Netten, 1994, p. 23)

La langue cible est avant tout un moyen de communication qui permet de véhiculer sa pensée, ses idées, son raisonnement et ses sentiments.

Une classe en immersion doit être le cadre d'une interaction constante.

Il faut utiliser la langue comme outil d'apprentissage pour comprendre et pour s'exprimer.

L'élève doit pouvoir exercer les fonctions cognitives dans sa langue seconde.

En immersion, l'école est, dans la majorité des cas, le seul lieu où l'élève a l'occasion d'être exposé à la langue française.

- **quand il ou elle a de nombreuses occasions d'utiliser la langue française comme outil de structuration cognitive**

Les activités d'apprentissage doivent permettre à l'élève de développer une compétence langagière qui lui permet de s'exprimer en français en même temps qu'il ou elle observe, explore, résout des problèmes, réfléchit et intègre à ses connaissances de nouvelles informations sur les langues et sur le monde qui l'entoure.

- **quand les situations lui permettent de faire appel à ses connaissances antérieures**

Quand l'élève a l'occasion d'activer ses connaissances antérieures et de relier son vécu à la situation d'apprentissage, il ou elle fait des liens et ajoute à son répertoire de stratégies pour soutenir la compréhension et pour faciliter l'accès à de nouvelles notions.

- **quand les situations d'apprentissage sont significatives et interactives**

Quand l'élève s'engage dans des expériences significatives, dans lesquelles il y a une intention de communication précise et un contexte de communication authentique, il ou elle s'intéresse à son apprentissage et a tendance à faire le transfert de ses acquis linguistiques à d'autres contextes.

- **quand il y a de nombreux et fréquents contacts avec le monde francophone et sa diversité linguistique et culturelle**

Les contacts avec le monde francophone permettent à l'élève d'utiliser et d'enrichir sa langue seconde dans des situations vivantes, pertinentes et variées.

- **quand il ou elle est exposé à d'excellents modèles de langue**

Il est primordial que l'école permette à l'élève d'entendre parler la langue française et de la lire le plus souvent possible, et que cette langue lui offre un très bon modèle.

Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest canadien (de la maternelle à la douzième année), *Cadre commun des résultats d'apprentissage en français langue seconde – immersion (M-12)*, 1996, p. viii.

Grandes orientations de l'apprentissage

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan s'est donné trois grandes orientations pour l'apprentissage: **l'apprentissage tout au long de sa vie, le sens de soi, de ses racines et de sa communauté** et **une citoyenneté engagée**. Les grandes orientations de l'apprentissage représentent les caractéristiques et les savoir-être que l'on souhaite retrouver chez le finissant et la finissante de 12^e année de la province. Les descriptions suivantes montrent l'éventail de connaissances (déclaratives, procédurales, conditionnelles ou métacognitives) que l'élève acquerra tout au long de son cheminement scolaire.



L'apprentissage tout au long de sa vie

L'élève, engagé dans un processus d'apprentissage tout au long de sa vie, continue à explorer, à réfléchir et à se construire de nouveaux savoirs. Il ou elle démontre l'ouverture nécessaire pour découvrir et comprendre le monde qui l'entoure. Il ou elle est en mesure de s'engager dans des apprentissages, dans sa vie scolaire, sociale, communautaire et culturelle. Il ou elle vit des expériences variées qui enrichissent son appréciation de diverses visions du monde. Il ou elle fait preuve d'ouverture d'esprit et de volonté pour apprendre tout au long de la vie.

L'élève est au cœur de ses apprentissages et en interaction avec le monde qui l'entoure.

L'élève nourrit ainsi son ouverture à l'apprentissage continu tout au long de sa vie.

L'élève apprend à se connaître en étant en relation avec les autres et avec différentes communautés. Sa contribution personnelle ainsi que celle des autres sont reconnues.

L'élève respecte l'interdépendance des environnements physiques et sociaux.

Le sens de soi, de ses racines et de sa communauté

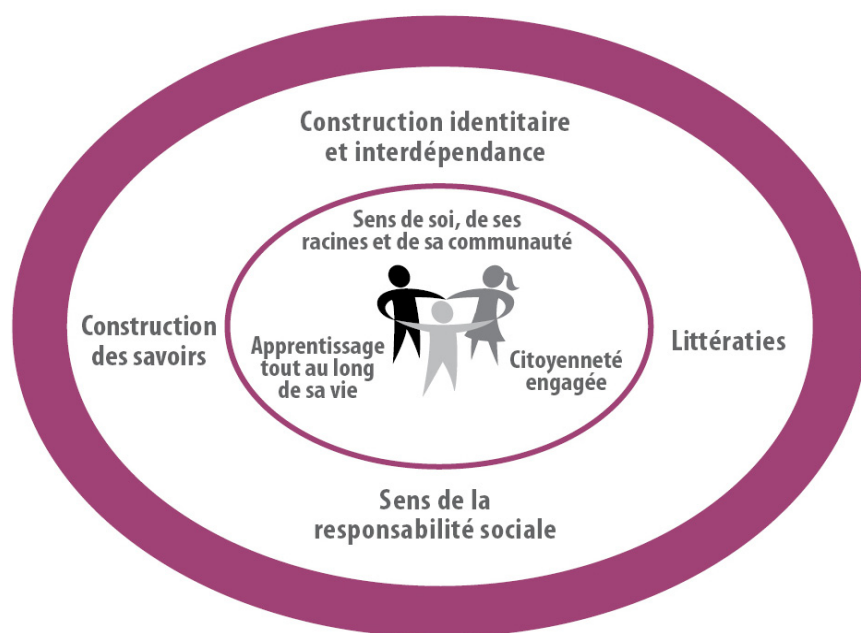
L'élève perçoit positivement son identité personnelle. Il ou elle comprend la manière dont celle-ci se construit et ce, en interaction avec les autres et avec l'environnement naturel et construit. Il ou elle est en mesure de cultiver des relations positives. Il ou elle sait reconnaître les valeurs de diverses croyances, langues et habitudes de vie de toutes les cultures des citoyens et citoyennes de la province, entre autres celles des Premières nations de la Saskatchewan : les Dakotas, les Lakotas, les Nakotas, les Anishinabés, les Nèhiyawaks, les Dénés et les Métis. L'élève acquiert ainsi une connaissance approfondie de lui-même ou d'elle-même, des autres et de l'influence de ses racines. Il ou elle renforce ainsi son sens de soi, de ses racines, de sa communauté et cela soutient son identité personnelle dans toutes ses dimensions.

Une citoyenneté engagée

L'élève qui développe une citoyenneté engagée établit des liens avec sa communauté et s'informe de ce qui se passe dans son environnement naturel et construit. Il ou elle reconnaît ses droits et ses responsabilités. Il ou elle accorde aussi une importance à l'action individuelle et collective en lien avec la vie et les enjeux de sa communauté. Il ou elle prend des décisions réfléchies à l'égard de sa vie, de sa carrière et de son rôle de consommateur en tenant compte de l'interdépendance des environnements physiques, économiques et sociaux. Il ou elle reconnaît et respecte les droits de tous et chacun, entre autres ceux énoncés dans la Charte canadienne des droits et libertés et dans les Traités. Cela lui permet de vivre en harmonie avec les autres dans des milieux multiculturels en prônant des valeurs telles que l'honnêteté, l'intégrité et d'autres qualités propres aux citoyennes et citoyens engagés.

Les compétences transdisciplinaires

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan a établi quatre compétences transdisciplinaires : **la construction des savoirs, la construction identitaire et l'interdépendance, l'acquisition des littératies** et **l'acquisition du sens de la responsabilité sociale**. Ces compétences ont pour but d'appuyer l'apprentissage de l'élève.



La construction des savoirs

L'élève qui construit ses savoirs se questionne, explore, fait des hypothèses et modifie ses représentations. Il ou elle fait des liens entre ses connaissances antérieures et les nouvelles informations afin de transformer ce qu'il ou elle sait et de créer de nouveaux savoirs. Il ou elle se construit ainsi une compréhension du monde qui l'entoure.

L'élève qui construit ses savoirs est engagé cognitivement et affectivement dans son apprentissage.

La construction identitaire et l'interdépendance

L'élève construit son identité en interaction avec les autres, le monde qui l'entoure et ses diverses expériences de vie. Il ou elle peut soutenir l'interdépendance qui existe dans son environnement naturel et construit par le développement d'une conscience de soi et de l'autre, d'habiletés à vivre en harmonie avec les autres et de la capacité de prendre des décisions responsables. Il ou elle peut ainsi favoriser la réflexion et la croissance personnelles, la prise en compte des autres et la capacité de contribuer au développement durable de la collectivité.

L'élève qui développe son identité sait qui il ou elle est et se reconnaît par sa façon de réfléchir, d'agir et de vouloir. (ACELF)

Les littératies renvoient à l'ensemble des habiletés que possède l'élève à écrire, à lire, à calculer, à traiter l'information, à observer et interpréter le monde et à interagir dans une variété de situations.

L'élève apporte son aide ou son soutien de manière à respecter la dignité et les capacités des personnes concernées.

L'acquisition des littératies

L'élève qui acquiert diverses littératies a de nombreux moyens d'interpréter le monde, d'en exprimer sa compréhension et de communiquer avec les autres. Il ou elle possède des habiletés, des stratégies, des conventions et des modalités propres à toutes sortes de disciplines qui lui permettent une participation active à une variété de situations de vie. Il ou elle utilise ainsi ses compétences pour contribuer à la vitalité d'un monde en constante évolution.

L'acquisition du sens de la responsabilité sociale

L'élève qui acquiert le sens de la responsabilité sociale peut contribuer de façon positive à son environnement physique, social et culturel. Il ou elle a conscience des dons et des défis propres à chaque personne et à chaque communauté. Il ou elle peut aussi collaborer avec les autres à la création d'un espace éthique qui favorise le dialogue à l'égard de préoccupations mutuelles et à la réalisation de buts communs.

Mesure et évaluation

La mesure est un processus de collecte de données qui fournit des informations sur l'apprentissage de l'élève. Ce processus comprend entre autres la réflexion, la rétroaction et les occasions d'amélioration avant le jugement. C'est ce jugement qui représente l'évaluation des apprentissages de l'élève.

Il existe trois buts de la mesure et de l'évaluation : l'évaluation **pour l'apprentissage** qui vise à accroître les acquis, l'évaluation **en tant qu'apprentissage** qui permet de favoriser la participation active de l'élève à son apprentissage et enfin, l'évaluation **de l'apprentissage** qui cherche à porter un jugement sur l'atteinte des résultats d'apprentissage.

La mesure indique ce que l'élève sait, ce qu'il ou elle comprend et ce qu'il ou elle peut faire.

L'évaluation indique le niveau de réalisation des résultats d'apprentissage.

Mesure		Évaluation
Évaluation formative <i>continue dans la salle de classe</i>		Évaluation sommative <i>ayant lieu à la fin de l'année ou à des étapes cruciales</i>
Évaluation pour l'apprentissage	Évaluation en tant qu'apprentissage	Évaluation de l'apprentissage
• rétroaction par l'enseignant, réflexion de l'élève et rétroaction des pairs • appréciation fondée sur les résultats d'apprentissage du programme d'études, traduisant la réalisation d'une tâche d'apprentissage précise • révision du plan d'enseignement en tenant compte des données recueillies	• auto-évaluation • informations données à l'élève sur son rendement l'incitant à réfléchir aux moyens à prendre pour améliorer son apprentissage • critères établis par l'élève à partir de ses apprentissages et de ses objectifs d'apprentissage personnels • adaptations faites par l'élève à son processus d'apprentissage en fonction des informations reçues	• évaluation par l'enseignant fondée sur des critères établis provenant des résultats d'apprentissage • jugement du rendement de l'élève par rapport aux résultats d'apprentissage • transmission du rendement de l'élève aux parents ou aux tuteurs, au personnel de l'école et des conseils/commissions scolaires

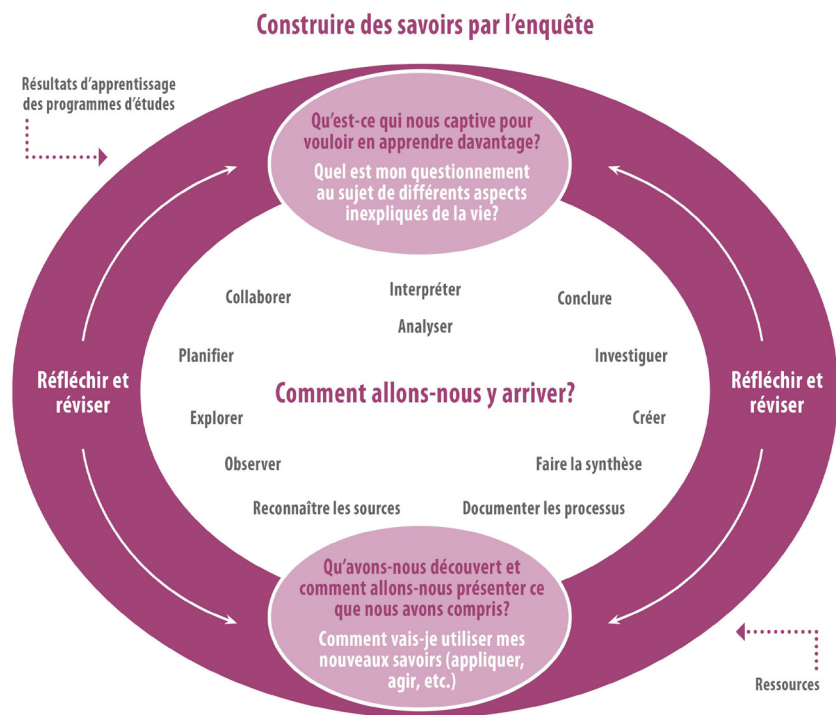
Pour en savoir plus sur la mesure et l'évaluation, veuillez consulter la ressource élaborée dans le cadre du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (PONC) : *Repenser l'évaluation en classe en fonction des buts visés*. Cette ressource est disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.wncp.ca/french/subjectarea/classassessment.aspx>

Apprentissage par enquête

L'apprentissage par enquête est une approche philosophique de l'enseignement-apprentissage de la construction des savoirs favorisant une compréhension approfondie du monde. Cette approche est ancrée dans la recherche et dans les modèles constructivistes. Elle permet à l'enseignant ou l'enseignante d'aborder des concepts et du contenu à partir du vécu, des intérêts et de la curiosité des élèves pour donner du sens au monde qui les entoure. Elle facilite l'engagement actif dans un cheminement personnel, collaboratif et collectif tout en développant le sens de responsabilité et l'autonomie. Elle offre à l'élève des occasions :

- de développer des compétences tout au long de sa vie;
- d'aborder des problèmes complexes sans solution prédéterminée;
- de remettre en question des connaissances;
- d'expérimenter différentes manières de chercher une solution;
- d'approfondir son questionnement sur le monde qui l'entoure.

Dans l'apprentissage par enquête, l'élève vit un va-et-vient entre ses découvertes, ses perceptions et la construction d'un nouveau savoir. L'élève a ainsi le temps de réfléchir sur ce qui a été fait et sur la façon dont il ou elle l'a fait, ainsi que sur la façon dont cela lui serait utile dans d'autres situations d'apprentissage et dans la vie courante.



Un modèle d'enquête

L'enquête est un processus d'exploration et d'investigation qui structure l'organisation de l'enseignement-apprentissage. Ce modèle d'enquête a différentes phases non linéaires telles que planifier, recueillir, traiter, créer, partager et évaluer, avec des points de départ et d'arrivée variables. La réflexion métacognitive soutient ce processus. Des questions captivantes sur des sujets, problèmes ou défis se rapportant aux concepts et au contenu à l'étude déclenchent le processus d'enquête.

Une question captivante :

- s'inspire du vécu, des intérêts et de la curiosité de l'élève;
- provoque l'investigation pertinente des idées importantes et de la thématique principale;
- suscite une discussion animée et réfléchie, un engagement soutenu, une compréhension nouvelle et l'émergence d'autres questions;
- oblige à l'examen de différentes perspectives, à un regard critique sur les faits, à un appui des idées et une justification des réponses;
- incite à un retour constant et indispensable sur les idées maîtresses, les hypothèses et les apprentissages antérieurs;
- favorise l'établissement de liens entre les nouveaux savoirs, l'expérience personnelle, l'accès à l'information par la mémoire et le transfert à d'autres contextes et matières.

Lors de cette démarche d'enquête, l'élève participe activement à l'élaboration des questions captivantes. Il ou elle garde sous différentes formes des traces de sa réflexion, de son questionnement, de ses réponses et des différentes perspectives. Cela peut devenir une source d'évaluation des apprentissages et du processus lui-même. Cette documentation favorise un regard en profondeur de ce que l'élève sait, comprend et peut faire.

Les thèmes

Le programme d'études de sciences humaines immersion recouvre neuf thèmes d'importance égale. Les titres pour chaque niveau sont les suivants :

Année	Thèmes
1	Programme interdisciplinaire: moi
2	Programme interdisciplinaire : moi et ma communauté
3	Des communautés de partout
4	La Saskatchewan
5	Le Canada
6	Le Canada et ses voisins de l'Atlantique : un regard vers l'Est
7	Le Canada et ses voisins du Nord et du Pacifique : un regard vers le Nord et l'Ouest
8	Le Canada : l'espoir et les enjeux
9	Un regard vers le passé

Finalité et buts

Le programme de sciences humaines de la maternelle à la 12^e année en immersion française vise à cultiver chez les élèves un sens de leur efficacité comme citoyen d'un monde toujours plus inclusif, interdépendant et pluraliste. Il cherche à y arriver en engendrant chez les élèves une prise de conscience au sujet des liens entre les événements actuels et des actions faites par des personnes dans le passé, des personnes ordinaires devenues exceptionnelles en fonction de leurs décisions. Au cours du programme de sciences humaines, les élèves viendront à connaître davantage le passé et à le valoriser, à comprendre le présent et à agir pour influencer sur l'avenir.

Les buts sont des énoncés généraux qui s'appliquent de la maternelle à la 12^e année. Pour le programme de sciences humaines en immersion française, les buts sont les suivants :

En agissant selon nos talents et nos moyens, nous avons tous le pouvoir de contribuer à rétablir l'équilibre planétaire essentiel à la vie. À nous de questionner, de penser et d'agir en fonction de ce que nous espérons pour l'avenir et de laisser, si possible, un monde plus beau, plus prometteur qu'à notre arrivée.

(Frédéric Back, 2009)

Interaction et interdépendance (IN)

Les élèves discerneront, à l'échelle locale et globale, les enjeux propres à l'interdépendance et aux interactions entre les individus, les cultures, les communautés, les sociétés et les nations.

Ce but est lié aux domaines de la psychologie, de l'anthropologie, de la sociologie, de l'archéologie et de la philosophie.

Lieux et temps (LT)

Les élèves évalueront l'interaction dynamique de l'individu avec les environnements naturels et construits, ainsi que les événements et les idées qui ont affecté le passé, qui influent sur le présent et qui façonnent l'avenir.

Ce but est lié aux domaines de la géographie et de l'histoire.

Pouvoir et autorité (PA)

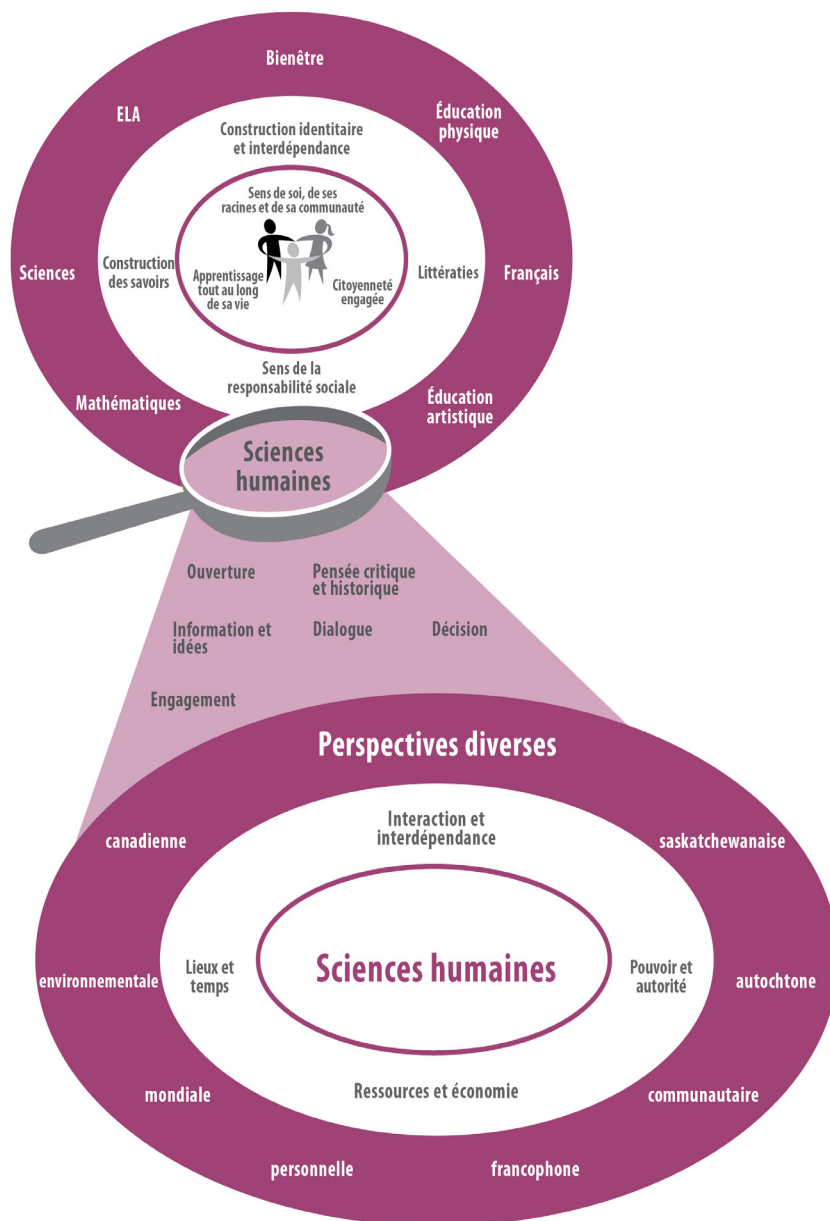
Les élèves évalueront les processus et les structures du pouvoir et de l'autorité, et leurs effets sur les individus, les familles, les communautés et les nations.

Ce but est lié aux domaines du droit et des sciences politiques.

Ressources et économie (RE)

Les élèves évalueront les paradigmes de l'usage et de la répartition des ressources et des richesses selon diverses visions du monde pour la satisfaction des besoins des individus, des familles, des communautés et des nations en vue de contribuer au développement durable.

Ce but est lié aux domaines de l'économie et des études environnementales.



Compétences en sciences humaines

Le programme de sciences humaines fournit à l'élève des occasions de définir son rôle comme participant actif ou participante active dans le monde. L'élève prend conscience de son pouvoir d'action à l'échelle personnelle, locale, nationale et mondiale. Tout comme les gestes des gens dans le passé auraient influencé les événements actuels. Ses propres actions influenceront à leur tour sur l'avenir.

Au cours de cette démarche, l'élève est amené à développer des compétences qui le rendront efficace dans son engagement.

• L'ouverture d'esprit

L'élève qui fait preuve d'une ouverture d'esprit peut accepter que tout le monde ne pense pas de la même façon. Il ou elle se rend compte que, dans un monde interdépendant, personne ne peut se fermer aux idées de diverses communautés et cultures. Il ou elle est donc invité(e) à comprendre les visions du monde qui jouent sur les décisions de gens à travers le monde.

• La pensée créative et critique

La pensée créative et critique permet à l'élève de faire des observations, de prendre des décisions et de proposer des solutions à des défis. La pensée créative met l'accent sur le raisonnement divergent, la production de diverses idées et possibilités, et l'étude de différentes approches face à une question. L'esprit critique fait appel à des critères et à des justifications permettant d'en arriver à un jugement réfléchi.

• La pensée historique

L'élève jette un regard sur l'histoire à l'aide de concepts clés :

- la portée historique : Comment cet événement influe-t-il sur mon présent?
- les sources primaires : Qu'est-ce que je peux apprendre d'un ancien journal au sujet du peuple qui le lisait?
- la continuité et le changement : Qu'est-ce qui perdure et qu'est-ce qui a changé au fil du temps?
- les causes et les effets : Pourquoi et comment certaines conditions et certaines actions ont-elles mené à d'autres?
- la perspective historique : Comment se peut-il qu'un personnage historique agisse de telle façon à cette époque?
- la dimension morale : Comment agit-on aujourd'hui en fonction des injustices du passé?

• Le traitement de l'information et des idées

L'élève partage ses trouvailles et ses conclusions. Pour y arriver, l'élève doit consulter, sélectionner, organiser et enregistrer de l'information et des idées, en utilisant diverses sources et une variété de modalités.

• Le dialogue délibératoire

L'élève explore des enjeux à partir de divers points de vue dans le but de relever des points communs sur lesquels il ou elle pourra se baser pour développer des options et recommander des actions. Là où le débat amène les gens à se positionner vis-à-vis d'une question, le dialogue délibératoire permet aux gens d'évaluer les pour et les contre d'une question, de considérer diverses pistes de solution possibles ainsi que des compromis qui pourraient être nécessaires.

Privilégier la pensée... revient à favoriser l'engagement et le débat énergétique.

(John Saul, 2008, p. 318)

L'élève éprouve « le sens de l'émerveillement qui rattache l'histoire ancienne à l'avenir ».

(Buffy Sainte-Marie, 2009)

Les élèves doivent avoir recours à des habiletés intellectuelles, telles qu'interpréter, analyser, extrapoler et prédire, comparer, classer, reconnaître les parties d'un tout, raisonner de façon inductive, déductive et par analogie ou synthétiser.

(Rosée Morrissette, 2002)

La citoyenneté fait appel à la capacité et à la volonté de contribuer au bien-être collectif par la prise de décision et l'action aux niveaux individuel et collectif.

(PONC, 2002)

Les jeunes [seront] en mesure de reconnaître l'égalité des personnes en valeur et en dignité et de respecter les visions différentes du monde qu'elles portent et qui orientent leur agir, de même qu'à dépasser leurs intérêts individuels pour relever les défis inhérents à la vie en société.

(Nancy Bouchard, 2008)

• La prise de décision

Pour choisir une action parmi différentes alternatives, l'élève doit avoir un portrait juste de la situation. Ayant analysé les informations repérées et profité du dialogue délibératoire, l'élève est en mesure de prendre une décision par rapport à un enjeu et de préparer son plan d'action.

• L'engagement et l'action

L'élève passe à l'action comme citoyenne et citoyen engagé. Ses actions portent sur sa famille, ses communautés et environnements naturels et construits, d'où il ou elle aurait été nourri et qui le soutiendront désormais.

Perspectives diverses

Savoir vivre ensemble au sein d'une société exige une compréhension et une reconnaissance de la spécificité humaine et de la variété des perspectives que représente l'humanité. Ces différentes perspectives sont reflétées dans le programme d'études de sciences humaines et s'expriment selon une panoplie de regards à poser :

- une perspective personnelle;
- une perspective communautaire, locale, saskatchewanaise, canadienne et mondiale;
- une perspective fransaskoise;
- une perspective francophone;
- une perspective autochtone;
- une perspective environnementale.

Ces perspectives permettent à l'élève de prendre conscience de plusieurs interprétations et visions du monde, de développer son aptitude à considérer les différences et à apprécier le potentiel de la diversité, c'est-à-dire la différence ou les particularités. L'élève examinera de façon critique et sous plusieurs angles des questions, des idées et des événements contemporains et historiques et cela l'amènera à mieux comprendre la complexité des cultures, des communautés et des sociétés. L'élève sera ainsi capable de dialoguer avec les autres avec sensibilité et ouverture d'esprit, et de respecter sa propre vision du monde ainsi que celles des autres. L'élève aura la possibilité de valoriser la diversité et la nature changeante de l'identité individuelle. De cette façon, l'élève apprendra à se connaître et à connaître les autres. Il ou elle prendra en compte diverses perspectives dans ses choix, ses décisions et ses actions, et sera ainsi mieux en mesure de vivre dans une société interculturelle.

Aperçu de la 4^e année

L'élève de la quatrième année explorera les lieux, les récits et les traditions des personnes de la Saskatchewan. Au moyen d'une étude des aspects historiques, sociaux et culturels de la Saskatchewan, l'élève approfondira sa compréhension de la diversité et des expériences communes des personnes qui habitent sa province. Il ou elle analysera l'interaction entre les Premières nations et les Métis de la Saskatchewan et les premiers arrivants européens. L'élève comprendra également le rôle primordial des traités numérotés dans l'évolution de sa province et dans son avenir. De plus, l'élève réfléchira à sa contribution à la durabilité et à la protection de l'environnement naturel de la Saskatchewan, ainsi qu'au rôle qui lui appartient dans le façonnement de l'avenir de sa province.

Le matériel d'appui

En ligne sur le site Web des programmes d'études du ministère de l'Éducation :

<https://www.edonline.sk.ca/bbcswebdav/library/curriculum/francais/index.htm>, l'enseignante ou l'enseignant trouvera des ressources apparentées aux résultats d'apprentissage du programme.

Résultats d'apprentissage et indicateurs de réalisation

Légende

Code des résultats d'apprentissage et indicateurs de réalisation

4IN.1(a)

4 Niveau scolaire

IN But

1 Résultat d'apprentissage

(a) Indicateur de réalisation

Abréviation des buts

[IN] Interdépendance et interactions

[LT] Lieux et temps

[PA] Pouvoir et autorité

[RE] Ressources et économie

Termes utilisés dans les résultats d'apprentissage et les indicateurs de réalisation à des fins particulières

y compris délimite le contenu, le contexte ou la stratégie qui devra être évalué même si d'autres apprentissages peuvent être abordés

tel que; telle que présente des suggestions de contenu sans exclure d'autres possibilités

tels que; telles que

p. ex. présente des exemples précis touchant un concept ou une stratégie

Buts

Interdépendance et interactions (IN)

Les élèves évalueront, à l'échelle locale et globale, les enjeux propres à l'interdépendance et aux interactions entre les individus, les cultures, les communautés, les sociétés et les nations.

Lieux et temps (LT)

Les élèves évalueront l'interaction dynamique de l'individu avec les environnements naturels et construits, ainsi que les événements et les idées qui ont affecté le passé, qui influent sur le présent et qui façonnent l'avenir.

Pouvoir et autorité (PA)

Les élèves évalueront les processus et les structures du pouvoir et de l'autorité, et leurs effets sur les individus, les familles, les communautés et les nations.

Ressources et économie (RE)

Les élèves évalueront les paradigmes de l'usage et de la répartition des ressources et des richesses selon diverses visions du monde pour la satisfaction des besoins des individus, des familles, des communautés, des nations en vue de contribuer au développement durable.

Résultats d'apprentissage et indicateurs de réalisation (suite)

But : *Interdépendance et interactions*

Résultats d'apprentissage obligatoires

Indicateurs de réalisation

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève devra :

4IN.1 Mettre en évidence l'influence des Premières Nations et des Métis sur le façonnement de la Saskatchewan.

L'élève :

- 4IN.1(a) Détermine la nature de l'appui fourni aux premiers arrivants européens en Saskatchewan de la part des Premières nations, y compris dans les domaines suivants :
- l'économie : la collaboration dans la traite des fourrures, le service de guide et d'interprète pour les arrivants, la protection pendant les voyages, le partage du savoir sur l'environnement naturel;
 - la technologie : la raquette, le canot, le kayak, les techniques de chasse et de pêche;
 - l'alimentation : le choix de nourriture, les techniques de conservation des aliments, les médicaments;
 - l'habillement : la préservation des peaux, les vêtements convenables;
 - la contribution des femmes autochtones mariées aux arrivants: le renforcement des liens commerciaux avec leur parenté; le soutien quotidien en matière d'alimentation, du tannage des peaux, de la fabrication de mocassins et de raquettes; la formation de la nation métisse.
- 4IN.1(b) Examine l'impact d'un chef des Premières nations ou des Métis sur le façonnement de la Saskatchewan, p. ex. Misto-ha-a-Musqua /Big Bear, Neekaneet (Kaneekaneet) / Foremost Man, Walter Dieter, Perry Bellegarde, Bill Standingready, Sarah Gopher, Alice Pahaykan, Connie Bigeagle, Lawrence Joseph, Gabriel Dumont, James Isbister, Piapot, Pitikwahnapiwiwin / Poundmaker, Louis Riel.
- 4IN.1(c) Explique la signification d'une célébration ou d'une cérémonie des Premières nations ou des Métis et sa contribution à la culture de la Saskatchewan, p. ex. le powwow, la suerie, la cérémonie de purification, la danse du soleil.
- 4IN.1(d) Illustre les contributions à la culture saskatchewanaise des artistes, des sculpteurs, des musiciens, des danseurs ou des écrivains métis ou des Premières nations, p. ex. David Bouchard, Michael Lonechild, Allen Sapp, Buffy Sainte-Marie, Gerald McMaster, Maria Campbell, Alanis King, John Arcand, Eekwol, Lloyd Pinay.

à suivre . . .

But : Interdépendance et interactions**Résultats d'apprentissage
obligatoires****Indicateurs de réalisation**

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève :

- 4IN.1(e) Décrit les contributions des individus des Premières nations et des Métis à l'échelle professionnelle, politique ou commerciale en Saskatchewan, p. ex. les sociétés de consultants, les entreprises de pourvoyeurs, les entreprises financières, les architectes, les éducateurs, les professionnels dans le domaine de la santé, les spécialistes en droit.

L'élève devra :

4IN.2 Déceler les racines de la diversité culturelle en Saskatchewan.

- 4IN.2(a) Illustre les caractéristiques démographiques de la Saskatchewan à l'aide de tableaux, d'atlas ou de statistiques.
- 4IN.2(b) Représente les pays d'origine, les dates d'arrivée et les lieux d'établissement principaux des arrivants en Saskatchewan, y compris les mennonites, les huttérites ou les doukhobors.
- 4IN.2(c) Raconte l'histoire d'un nouvel arrivant en Saskatchewan aujourd'hui ou dans le passé, y compris :
- son pays d'origine;
 - les raisons de son immigration;
 - les défis affrontés;
 - les succès atteints;
 - sa perception de la Saskatchewan.
- 4IN.2(d) Explique les motivations de nouveaux arrivants en Saskatchewan dans le passé ou à l'heure actuelle, à partir de sources primaires ou secondaires, p. ex. les menaces chez eux, la recherche d'un emploi, la sécurité, la liberté religieuse, les offres de terre.
- 4IN.2(e) Présente des défis affrontés par les arrivants en Saskatchewan
- aux 18^e et 19^e siècle;
 - à l'heure actuelle;
- p. ex. le climat, la langue, l'emploi, la reconnaissance de l'éducation, l'absence d'éducation formelle, les expériences traumatisantes passées, le choc culturel, l'isolement culturel.
- 4IN.2(f) Décrit les effets sur les Premières nations de l'établissement des arrivants en Saskatchewan, p. ex. des terres à partager, des rapports à cultiver, un mode de vie à préserver, une vision différente du monde à gérer, un modèle de prise de décision menacé et aboli.

But : Interdépendance et interactions**Résultats d'apprentissage
obligatoires****Indicateurs de réalisation**

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève devra :

4IN.3 Déterminer l'impact d'un programme, d'une innovation, d'un individu ou d'un symbole saskatchewanais à l'échelle nationale ou mondiale.

L'élève :

- 4IN.3(a) Explique l'impact d'un programme ou d'une invention d'origine saskatchewanaise sur le plan canadien ou mondial, p. ex. les soins de santé, le programme de bien-être social, les coopératives, le Saskatchewan Bill of Rights; la négociation comme approche à la résolution de problèmes représentée dans les traités; le développement technologique de la fibre optique, des machines agricoles, des variétés de graines, de pesticides et d'herbicides et de vaccins; le guichet bancaire automatique.
- 4IN.3(b) Représente l'impact des accomplissements d'une Saskatchewan ou d'un Saskatchewanais à l'échelle nationale ou internationale.
- 4IN.3(c) Démontre l'importance du bénévolat pour une activité ou un organisme provincial, p. ex. la banque alimentaire, Telemiracle, la Croix-Rouge, les œuvres de charité d'organismes religieux, Canadian Parents for French, les jeux d'été des Premières nations, l'Association culturelle fransaskoise, Francofière.
- 4IN.3(d) Examine les valeurs et les caractéristiques du peuple saskatchewanais véhiculées sur le plan national et mondial par ses symboles, y compris
- les armoiries;
 - la gerbe de blé;
 - le drapeau;
 - le calumet (appelé la pipe de paix et utilisé lors de la cérémonie de la signature des traités, entre autres, le calumet indique une entente sacrée entre les Premières nations elles-mêmes et entre les nations liées par l'entente et le Créateur, car la fumée transporte le message au Créateur).
- 4IN.3(e) Justifie à l'oral un autre symbole pour la représentation de la Saskatchewan sur le plan provincial, national et mondial, p. ex. oiseau—la gélinotte à queue fine, sport—le curling, animal—le cerf de Virginie, arbre—le bouleau à papier, le symbole de l'infinité des Métis, minéral—la potasse, une création personnelle.
- 4IN.3(f) Répond à la question : Comment la devise provinciale, Nos peuples, notre force, peut-elle servir de modèle sur le plan mondial?

But : Lieux et temps

**Résultats d'apprentissage
obligatoires**

Indicateurs de réalisation

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève devra :

4LT.1 Cerner l'impact de l'environnement naturel sur le mode de vie des gens de la Saskatchewan, y compris les Premières nations.

L'élève :

- 4LT.1(a) Illustre sur une carte la diversité de l'environnement naturel de la Saskatchewan, p. ex. la forêt, la prairie, les lacs, les dunes de sable (Athabasca, Good Spirit), les vallées, les collines.
- 4LT.1(b) Répond à la question suivante : Comment le rapport traditionnel des Premières nations à l'environnement naturel, y compris le lien spirituel, pourrait-il influencer les actions des individus, des communautés ou des collectivités des Premières nations à l'heure actuelle? P. ex. la mise sur pied de One Earth Farms, la pression sur les entreprises minières et sur le gouvernement pour la protection de l'environnement naturel, la culture biologique, les pratiques agricoles, les moyens de la transmission du savoir-faire traditionnel et de la langue, le tremplin économique.
- 4LT.1(c) Résume les histoires et les conseils des sages et des aînés au sujet de l'environnement naturel en Saskatchewan, p. ex. l'affrontement des intempéries tels la sécheresse, le froid, les tempêtes de neige, les tornades, la chaleur extrême; les techniques de prévision de la météo; la protection de l'environnement naturel.
- 4LT.1(d) Compare la consommation d'électricité en Saskatchewan au cours des saisons à l'aide d'un graphique.
- 4LT.1(e) Examine des technologies du passé et du présent pour l'affrontement des défis de l'environnement naturel en Saskatchewan, y compris les technologies développées par les Premières nations.
- 4LT.1(f) Présente les pratiques agricoles adaptées aux défis de l'environnement naturel en Saskatchewan, tels le vent, le gel, la sécheresse, la nature du sol et la brièveté de la saison de croissance.
- 4LT.1(g) Formule des hypothèses au sujet de l'effet de l'environnement naturel sur la personnalité et le caractère des Saskatchewanais, p. ex. l'interdépendance pour la survie, l'esprit d'entraide, le courage, le bénévolat, l'amour du plein air.

But : Lieux et temps**Résultats d'apprentissage
obligatoires****Indicateurs de réalisation**

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève devra :

4LT.2 Établir des liens entre les traits géographiques de la province et l'établissement des premiers habitants européens en Saskatchewan.

L'élève :

- 4LT.2(a) Répond à la question suivante : Comment les résidents de la Saskatchewan en sont-ils venus à occuper la terre qui est maintenant notre province?
- 4LT.2(b) Explique à l'oral ou à l'écrit l'influence de l'environnement naturel sur l'établissement des premiers habitants européens en Saskatchewan à l'aide de cartes démographiques et topographiques, p. ex. l'établissement de communautés près des réseaux fluviaux tels la rivière Saskatchewan Nord, la rivière Saskatchewan Sud, le lac La Ronge, la rivière Qu'Appelle, les lacs de la vallée Qu'Appelle; l'emplacement de chemins de fer vers le sud; l'épanouissement des communautés grâce aux ressources naturelles telles les fourrures, le bois, le pétrole, la potasse; la sélection des aires du parc national de Prince Albert et du parc national des Prairies.
- 4LT.2(c) Décrit une ville de la Saskatchewan à l'oral en termes géographiques, y compris :
- son emplacement à l'aide des points cardinaux et du système alphanumérique;
 - les traits géographiques pertinents, p. ex. près de la forêt, d'un lac, d'une rivière; située sur une terre fertile;
 - l'influence des traits géographiques sur l'emplacement de la ville.
- 4LT.2(d) Discerne l'influence des traits géographiques sur l'emplacement des réserves des Premières nations en Saskatchewan à l'aide d'une carte.
- 4LT.2(e) Compare l'impact de la géographie sur le mode de vie des gens du nord et du sud du centre géographique de la Saskatchewan, p. ex. la flore et la faune, les passetemps, les moyens de transport, le coût de la nourriture, le genre de nourriture disponible, les métiers, la disponibilité de services tels l'éducation et les soins de santé, l'interdépendance, la disponibilité de l'eau, l'évacuation des eaux d'égouts.

But : Lieux et temps**Résultats d'apprentissage
obligatoires****Indicateurs de réalisation**

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève devra :

4LT.3 Mesurer l'impact d'événements sur les Saskatchewanais, y compris :

- les traités numérotés ;
- la Loi sur les Indiens 1876;
- un événement de l'histoire de la Saskatchewan;
- un événement à l'extérieur de la province.

L'élève :

- 4LT.3(a) Représente l'influence d'un événement de l'histoire de la Saskatchewan sur le peuple de la Saskatchewan, p. ex. la résistance du Nord-Ouest en 1885, la distribution du scribe aux Métis des Territoires du Nord-Ouest à partir de 1885, l'établissement de la capitale à Regina, l'entrée dans la confédération canadienne en 1905, la sécheresse de 1930 – 1939, l'émeute de Regina en 1935, l'établissement du Saskatchewan Wheat Board, la mise sur pied d'un système de soins de santé, la création des écoles désignées en 1968, le Programme énergétique national en 1980, l'établissement des écoles francophones en 1995.
- 4LT.3(b) Compare un événement provincial ou local des cinq dernières années d'après le compte-rendu de trois personnes qui l'ont vécu, p. ex. un match de hockey raconté par trois personnes; un grand spectacle dans une communauté raconté par trois personnes; une expérience de tempête racontée par trois personnes.
- 4LT.3(c) Explique les effets au fil des années de la Loi sur les Indiens de 1876 sur les Premières nations de la Saskatchewan, en considérant p. ex., les aspects suivants de la loi :
- formulée sans consultation avec les Premières nations;
 - ne fait pas partie des traités;
 - avait pour but d'encourager l'assimilation;
 - contrôle tous les aspects de la vie d'un Indien;
 - un Indien doit avoir un laissez-passer pour quitter la réserve;
 - les Indiens étaient dépendants de l'État et leur statut équivalait à celui d'un enfant, sans privilège ni droit de citoyenneté, tel le vote;
 - un système d'élection des chefs est imposé pour remplacer les structures politiques traditionnelles des Premières nations;
 - délimite les critères pour l'identité « Indien inscrit »;
 - les Indiens non inscrits n'ont pas le droit d'habiter sur la réserve, y compris les femmes qui épousent des hommes non inscrits;
 - interdit tout festival, danse ou cérémonie dont le don d'argent ou de matériel fait partie.
- 4LT.3(d) Fait des liens entre les ententes des traités numérotés en Saskatchewan et les actions subséquentes du gouvernement canadien, par exemple :

à suivre ...

But : Lieux et temps**Résultats d'apprentissage
obligatoires****Indicateurs de réalisation**

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève :

- Ententes des traités :
 - Les Premières nations maintiendraient leur mode de vie (lois, langues, traditions, croyances et valeurs);
 - Les Premières nations recevraient des écoles et des enseignants sur les réserves, car elles voulaient acquérir des connaissances et des compétences qui leur assureraient le succès dans un mode de vie axé sur l'agriculture;
 - On leur a promis des soins de santé (Traité 6 uniquement);
 - Les traités accordent aux arrivants accès aux terres à la profondeur de six pouces pour l'agriculture;
 - Les ressources naturelles seraient partagées;
 - Les arrivants auraient le droit de s'établir dans un climat de paix et de liberté ; ils pourraient maintenir leurs langues et leurs traditions, et s'instruire et s'établir sur les terres.
 - Actions du gouvernement canadien :
 - contrôler tous les aspects de la vie des Premières nations par la Loi sur les Indiens;
 - obliger les enfants des Premières nations à fréquenter les écoles résidentielles qui avaient pour but d'anéantir la culture et les langues des Premières nations;
 - garder une armoire à pharmacie dans le bureau de l'agent des Indiens.
- 4LT.3(e) Distingue les moyens utilisés au fil du temps pour la chronique des événements, p. ex. la tradition orale chez les Premières nations, y compris pendant la négociation de traités; les documents écrits officiels, dont les traités; les lettres, les journaux; la photographie; les films; les livres; les documentaires.
- 4LT.3(f) Détermine les effets d'un événement national ou mondial actuel sur les Saskatchewanais, p. ex. les excuses du gouvernement du Canada auprès des Premières nations pour les abus dans les écoles résidentielles en 2008, le prix des ressources naturelles telles le pétrole, la potasse, le gaz naturel, l'uranium; une compétition sportive internationale; la préoccupation de l'environnement naturel ou l'ignorance de celui-ci de la part des entreprises d'exploitation ou d'un autre pays; les médias; les guerres; les intempéries; le changement de dirigeant d'un pays.

**Résultats d'apprentissage
obligatoires**

Indicateurs de réalisation

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève devra :

4PA.1 Prédire les effets de l'engagement des citoyennes et des citoyens dans la prise de décision en Saskatchewan.

L'élève :

- 4PA.1(a) Représente le parcours de la voix du citoyen à travers le processus électoral de la prise de décision provinciale en Saskatchewan, jusqu'aux personnes actuelles suivantes : son membre de l'assemblée législative; le chef de l'opposition; le premier ministre. par exemple :
- exercer son droit de vote influence le choix de gouvernement;
 - l'adhésion à un parti politique donne l'occasion de participer à l'élaboration de politiques et au choix de candidat ou candidate pour la circonscription;
 - se présenter comme candidat ou candidate aux élections donne l'occasion de mettre en valeur des questions importantes;
 - partager ses opinions avec un membre de l'assemblée législative, le chef de l'opposition ou le premier ministre influence les décisions prises.
- 4PA.1(b) Compare les moyens à la disposition d'un individu pour son implication dans le processus de prise de décision des Premières nations en Saskatchewan avant les traités et à l'heure actuelle.
- 4PA.1(c) Décrit la place de l'individu au sein de l'organisation de la structure de gouvernance des Métis en Saskatchewan.
- 4PA.1(d) Prédit les effets de moyens dont disposent les citoyens et les citoyennes de la Saskatchewan pour l'engagement dans le processus non électoral de prise de décision, au niveau provincial ou de la collectivité, par exemple :
- se renseigner au sujet des questions importantes de l'actualité permet de choisir une action;
 - comprendre le rôle et le processus du gouvernement permet de savoir où diriger son opinion;
 - parler à des amis de ce qu'on sait au sujet de questions importantes conscientise d'autres personnes;
 - faire du bénévolat améliore la qualité de vie dans sa communauté;
 - verser des contributions financières aide le fonctionnement d'organismes qui représentent des citoyens et des citoyennes.

à suivre ...

But : Pouvoir et autorité**Résultats d'apprentissage
obligatoires****Indicateurs de réalisation**

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève :

- 4PA.1(e) Raconte les résultats de l'engagement d'un citoyen ou d'une citoyenne ou d'un groupe de citoyens et de citoyennes de la Saskatchewan dans la prise de décision de la province ou de sa collectivité, par exemple :
- des réalisations concrètes telles que la construction d'écoles ou d'hôpitaux, l'établissement de parcs;
 - les accomplissements d'un leader tel un premier ministre ou un membre de l'assemblée législative, un chef ou un fondateur de la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan, un directeur ou une directrice d'organisme francophone, un maire ou une mairesse, un chef de la nation métisse ou d'une collectivité des Premières nations;
 - les contributions d'un ou d'une bénévole;

L'élève devra :

4PA.2 Évaluer diverses manières de gérer les conflits ou les abus de pouvoir.

- 4PA.2(a) Raconte un exemple de résolution d'un conflit dans sa vie personnelle, p. ex. avec un ami, à l'école, dans sa famille, dans une équipe ou un groupe.
- 4PA.2(b) Énumère diverses manières d'aborder les conflits ou les abus de pouvoir, p. ex. la négociation, l'appel à un arbitre, le dialogue, la violence, l'intervention d'une autre personne, l'imposition d'une solution.
- 4PA.2(c) Classifie selon divers critères des manières d'aborder des conflits ou des abus de pouvoir, p. ex. efficace—non efficace; paisible – violent; intervention d'autres personnes—non intervention.
- 4PA.2(d) Explique la gestion du leadership négatif ou de l'abus de pouvoir évident dans un événement de l'actualité.
- 4PA.2(e) Examine la gestion des abus des écoles résidentielles par les Premières nations et les communautés, p. ex. des programmes de counseling, des sessions de réconciliation, une demande de réparation, les cérémonies.

à suivre . . .

But : Pouvoir et autorité**Résultats d'apprentissage
obligatoires****Indicateurs de réalisation**

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève :

- 4PA.2(f) Examine les motivations de la négociation des traités numérotés comme exemple de gestion de conflit possible :
- Les Premières nations : le besoin d'un soutien en fonction du déclin des troupeaux de bison, la base de leur économie; les maladies importées de l'Europe qui ravagent le peuple; le désir d'assurer des soins médicaux et des secours au besoin; le désir d'un nouveau gagne-pain.
 - La Couronne : l'accès pacifique aux terres pour l'établissement de nouveaux arrivants et la construction d'un chemin de fer national.

But : Ressources et économie

L'élève devra :

4RE.1 Juger de l'impact de l'exploitation des ressources naturelles en Saskatchewan sur la communauté provinciale, nationale ou mondiale.

- 4RE.1(a) Établit des liens entre la situation des ressources naturelles de la Saskatchewan et ses industries, sur une carte de la Saskatchewan et sur un schéma conceptuel, par exemple :
- les ressources naturelles : la potasse, le pétrole, le charbon, la forêt, l'uranium, le sel, le gaz naturel, l'eau;
 - les industries : l'agriculture, l'élevage, la fabrication, l'exploitation minière, l'énergie éolienne, le tourisme, la foresterie.
- 4RE.1(b) Représente des produits fabriqués en Saskatchewan à partir de ressources naturelles de la Saskatchewan, ainsi que les consommateurs de ces produits en Saskatchewan, au Canada ou dans le monde.
- 4RE.1(c) Tire des conclusions au sujet de la destination des ressources naturelles de la Saskatchewan une fois extraites ou récoltées, p. ex. transformées en Saskatchewan en produits utilisés dans la province et à l'extérieur, vendues sous forme brute à des entreprises hors de la province pour la transformation en produits vendus en Saskatchewan et ailleurs.

à suivre ...

**Résultats d'apprentissage
obligatoires**

Indicateurs de réalisation

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève :

- 4RE.1(d) Discerne les avantages et les défis de l'exploitation de ressources naturelles en Saskatchewan à l'échelle provinciale, nationale ou mondiale, par exemple :
- les avantages : des occasions d'emploi pour la région; des bénéfices économiques découlant de l'emploi; le financement de l'infrastructure: des réseaux de distribution de l'eau et de l'énergie; des routes; de l'argent pour l'achat de matériel de construction et de denrées alimentaires; la vente des produits à d'autres pays (exportation); les services communautaires qui découlent de la vente des ressources; le contrôle de l'usage de la ressource, p. ex. l'uranium.
 - les défis : l'impact sur l'environnement naturel; les revenus de l'exploitation réinvestis en Saskatchewan; le respect des lieux sacrés des Premières nations et des Métis; la récolte équilibrée par opposition à la destruction de la ressource.
- 4RE.1(e) Détermine l'impact environnemental de l'exploitation d'une ressource naturelle en Saskatchewan sur la province, le Canada ou le monde, tels le pétrole, les forêts, la potasse, l'uranium, le charbon, le gaz naturel.
- 4RE.1(f) Explique la raison d'être de stratégies proposées ou déjà mises en œuvre pour la durabilité de l'environnement naturel dans le cadre de l'exploitation des ressources naturelles en Saskatchewan de la part du gouvernement, des sociétés environnementales, des entreprises, des communautés ou des individus.

**Résultats d'apprentissage
obligatoires**

Indicateurs de réalisation

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève devra :

4RE.2 Discerner les effets de la satisfaction des besoins et des désirs du peuple sur la qualité de vie en Saskatchewan et dans le monde.

L'élève :

- 4RE.2(a) Présente le rôle du gouvernement dans la satisfaction des besoins et des désirs des Saskatchewanais, p. ex. les services de soin de santé, l'éducation, l'hygiène, les routes, les transports publics.
- 4RE.2(b) Répond à la question : Comment le gouvernement peut-il payer les services qu'il offre aux citoyens et aux citoyennes?
p. ex. les revenus des ressources naturelles; les impôts; la taxe de vente provinciale; la taxe sur les carburants, les cigarettes et l'alcool (les Indiens inscrits bénéficient d'une exemption de taxe sur les biens situés dans une réserve et d'une exemption de l'impôt sur le revenu gagné dans une réserve).
- 4RE.2(c) Explique l'allocation de terres publiques, privées et communautaires, par exemple :
- publiques : l'accès au commerce, aux loisirs, aux services;
 - privées : les domiciles, l'engagement personnel des citoyens;
 - communautaires : les célébrations, les événements, cultiver un esprit d'interdépendance.
- 4RE.2(d) Recommande avec appui des choix de consommation sensibles à la qualité de vie de personnes ailleurs dans la province ou dans le monde, p. ex. réduire la consommation; acheter des produits fabriqués ou cultivés localement; privilégier l'achat de chocolat, de sucre et de coton équitables; choisir des plantes indigènes; acheter des produits moins emballés; utiliser ses sacs réutilisables lavés.

Sciences humaines et les autres matières

Trois liens étroits rapprochent les sciences humaines des autres matières : la communication, la vision pour la salle de classe et le thème à l'étude.

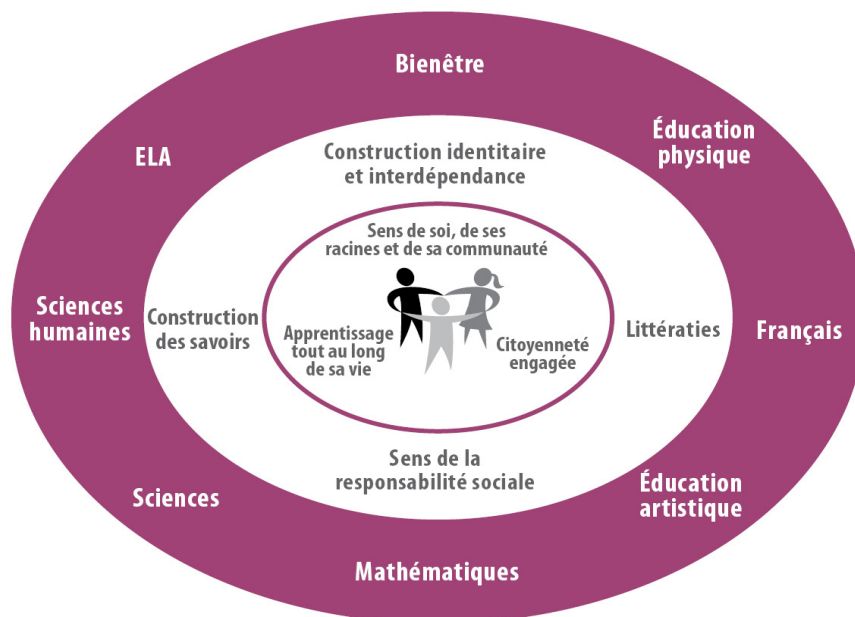
Communication

D'abord, des habiletés cultivées en français, telles les stratégies de lecture et le processus d'écriture, amènent l'élève à répondre à ses questions et à partager ses idées et les fruits de ses recherches à l'oral ou à l'écrit.

Vision

En un deuxième temps, la vision pour la salle de classe de sciences humaines en immersion ne s'applique pas uniquement à cette matière. Les choix dont dispose l'enseignante ou l'enseignant à l'égard de l'opérationnalisation de tous les programmes d'études varient selon sa formation, son expérience, ses ressources et ses élèves. Comment ces programmes, ancrés dans l'enquête, le constructivisme et l'actualité, se réalisent-ils dans une salle de classe de langue cible chez des élèves aux habiletés et aux besoins différents?

La vision pour la salle de classe de sciences humaines, tout comme pour les autres matières, est celle d'une communauté d'apprenants—les élèves et l'enseignante ou l'enseignant ensemble, liés par une passion pour le monde qui les entoure et le désir de faire une différence. La responsabilité de l'enseignante ou de l'enseignant dans ce contexte est de structurer l'apprentissage pour permettre à l'élève d'arriver lui ou elle-même à ses propres conclusions selon un cheminement qu'il ou elle a choisi. Certaines pistes seront plus fructueuses que d'autres. Évaluant méthodiquement son progrès, l'élève refait son chemin quand c'est nécessaire. L'élève et l'enseignante ou l'enseignant, les deux, conservent le droit à l'erreur. Ce qui est exigé de l'enseignant ou de l'enseignante n'est pas une maîtrise de toutes les connaissances qui pourraient être pertinentes, mais plutôt un répertoire vaste et varié de stratégies d'animation et d'apprentissage permettant une structure d'encadrement flexible et claire. Ensemble, l'élève et l'enseignante ou l'enseignant cherchent des réponses aux questions engageantes posées par l'un et l'autre qui mènent à la fois au plaisir de la découverte et à l'atteinte des résultats d'apprentissage.



On trouvera en ligne sur le site Web du ministère de l'Éducation (www.education.gov.sk.ca/FrenchEducation) cinq scénarios qui décrivent diverses portes d'entrées au programme de sciences humaines pour l'enseignante ou l'enseignant. À titre d'exemple, l'exploitation d'un résultat d'apprentissage et de quelques indicateurs est décrite selon ces cinq portes d'entrée. En fonction de son expérience en enseignement en général et des sciences humaines en particulier ainsi que des ressources disponibles, l'enseignant peut choisir une de ces portes d'entrées et en tenter d'autres au cours de son interaction avec le programme d'études. Les scénarios apparaissent aussi sous forme de continuum qui fournit une vue d'ensemble des correspondances et des différences entre les niveaux.

Aperçu des trois niveaux scolaires

Interactions et interdépendance		
3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année
3IN.1 Comparer la vie quotidienne dans les communautés étudiées, y compris une collectivité des Premières nations, métisse ou inuite, avec celle de sa communauté.	4IN.1 Mettre en évidence l'influence des Premières nations et des Métis sur le façonnement de la Saskatchewan.	5IN.1 Déterminer les effets des relations des Premières nations ou des Inuits entre eux et avec des non-autochtones, y compris des relations lors de la négociation de traités, sur leur avenir.
3IN.2 Distinguer les similitudes et les différences culturelles dans les communautés étudiées.	4IN.2 Déceler les racines de la diversité culturelle en Saskatchewan.	5IN.2 Justifier l'image du Canada comme pays interculturel.
3IN.3 Découvrir le soutien fourni à une communauté étudiée par des organismes provinciaux, nationaux ou internationaux.	4IN.3 Déterminer l'impact d'un programme, d'une innovation, d'un individu ou d'un symbole saskatchewanais à l'échelle nationale ou mondiale.	
Lieux et temps		
3LT.1 Déterminer l'impact de l'environnement naturel sur : • la vie quotidienne; • l'activité économique; • le travail d'une communauté étudiée.	4LT.1 Cerner l'impact de l'environnement naturel sur le mode de vie des gens de la Saskatchewan, y compris les Premières nations.	5LT.1 Justifier des conclusions au sujet de l'importance de l'environnement naturel dans la vie des Canadiennes et des Canadiens à l'heure actuelle et dans l'avenir, à l'aide de cartes topographiques et thématiques, et de tableaux.
3LT.2 Démontrer par ses actions un souci de l'environnement naturel portant surtout sur les plantes et le sol.	4LT.2 Établir des liens entre les traits géographiques de la province et l'établissement des premiers habitants européens en Saskatchewan.	5LT.2 Déterminer l'influence des arrivants sur la société canadienne, y compris ceux et celles venus : • de la France dès le 16^e siècle; • de la Grande Bretagne dès le 17^e siècle; • du monde entier.

Lieux et temps (suite)		
3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année
3LT.3 Examiner l'évolution d'au moins deux communautés étudiées, y compris une collectivité métisse, inuite ou des Premières nations.	4LT.3 Mesurer l'impact d'évènements sur les Saskatchewanais, y compris : • les traités numérotés ; • la Loi sur les Indiens 1876; • un évènement de l'histoire de la Saskatchewan; • un évènement à l'extérieur de la province.	
Pouvoir et autorité		
3PA.1 Démontrer l'effet du leadership positif officiel et non officiel dans une communauté étudiée.	4PA.1 Prédire les effets de l'engagement des citoyennes et des citoyens dans la prise de décision en Saskatchewan.	5PA.1 Juger de l'impact d'évènements et de personnages liés à l'évolution politique du Canada depuis le début du 19 ^e siècle, à l'aide de cartes politiques actuelles et historiques.
3PA.2 Expliquer l'existence de points de vue divergents sur une question d'intérêt dans une communauté étudiée.	4PA.2 Évaluer diverses manières de gérer les conflits ou les abus de pouvoir.	5PA.2 Justifier des recommandations pour l'influence d'une action du gouvernement national, provincial, territorial ou autochtone.
Ressources et économie		
3RE.1 Examiner les moyens utilisés par les communautés étudiées pour la satisfaction des besoins et des désirs de leurs membres, y compris la négociation de traités.	4RE.1 Juger de l'impact de l'exploitation des ressources naturelles en Saskatchewan sur la communauté provinciale, nationale ou mondiale.	5RE.1 Expliquer le rôle des ressources naturelles dans l'évolution du Canada.
3RE.2 Participer à des initiatives ou des projets scolaires voués à la satisfaction des besoins de l'école ou d'une communauté étudiée.	4RE.2 Discerner les effets de la satisfaction des besoins et des désirs du peuple sur la qualité de vie en Saskatchewan et dans le monde.	5RE.2 Examiner la gestion actuelle de l'environnement naturel au Canada.

Lexique

Carte topographique

Carte qui désigne en détail les éléments caractéristiques de l'environnement naturel d'un lieu.

Carte démographique

Carte qui véhicule des informations au sujet de la population d'une région.

Couronne

Institution permanente qui est investie des droits et pouvoirs du souverain.

Grand dictionnaire terminologique : http://www.granddictionnaire.com/btml/fra/r_motclef/index800_1.asp

Site consulté le 11 mai 2009.

Déceler

Découvrir, mettre en évidence.

Discerner

Se rendre compte précisément de la nature, de la valeur de quelque chose; faire la distinction entre des choses mêlées, confondues. Démêler, différencier, discriminer, distinguer, séparer.

Externaliser

Confier en externe la réalisation de travaux ou d'activités plutôt que de les exécuter en interne.

Grand dictionnaire terminologique : http://www.granddictionnaire.com/btml/fra/r_motclef/index800_1.asp

Site consulté le 11 mai 2009.

Illustrer

Exemplifier, représenter de diverses façons, p. ex. dessins, graphiques, sculptures, danse, mots, commentaires, citations.

Indien inscrit

Personne inscrite comme Indien aux termes de la Loi sur les Indiens. La Loi énumère les critères servant à déterminer qui est un Indien aux termes de la Loi sur les Indiens. Affaires indiennes et du Nord Canada. (2003).

Terminologie : <http://www.ainc-inac.gc.ca/ai/mr/is/tln-fra.asp> Site consulté le 21 mai 2009.

Pour être inscrite, une personne doit fournir une preuve de descendance de personnes que le gouvernement fédéral a reconnues comme membres d'une bande indienne au Canada. Avant la loi C-31 de 1985, une personne pouvait perdre son statut d'Indien de plusieurs façons :

- mariage à un non-Indien;
- émancipation—renoncement à son statut d'Indien en faveur entre autres de l'obtention du droit de vote;
- résidence à l'étranger pendant plus de 5 ans.

Affaires indiennes et du Nord Canada. (2003). Le registre des Indiens. Site consulté le 21 mai 2009 :

<http://www.ainc-inac.gc.ca/ai/mr/is/tir-fra.asp>

Indien non inscrit

Personne qui n'est pas inscrite comme Indien aux termes de la Loi sur les Indiens.

Affaires indiennes et du Nord Canada. (2003). Terminologie. Site consulté le 21 mai 2009 :

<http://www.ainc-inac.gc.ca/ai/mr/is/tln-fra.asp>

Leadership positif

L'exercice des traits de chef de façon à privilégier le bien-être d'une communauté et de tous ses membres.

Leadership négatif

L'exercice des traits de chef à des fins égoïstes menant à l'obtention des richesses et du pouvoir.

Représenter

S'exprimer ou démontrer sa compréhension de manière concrète par divers moyens tels que le langage, l'écriture, une figure, une construction, un symbole, un schéma, un moyen artistique, un moyen physique ou un autre procédé.

Sources primaires

Les sources primaires sont tout ce qui a été créé au moment même où s'est passé un événement ou peu de temps après, c'est-à-dire les documents originaux, les témoins du passé, pour recréer les histoires qui ont eu lieu dans le passé. Ils constituent le premier témoignage de ce qui s'est passé, de ce qu'on a pensé ou de ce qu'on a dit. Les éléments suivants peuvent constituer des sources primaires :

- les journaux personnels;
- les lettres;
- les photographies;
- les œuvres d'art;
- les cartes;
- les vidéos et les films;
- les enregistrements sonores;
- les entrevues;
- les journaux;
- les magazines;
- les témoignages directs publiés ou les histoires.

Eamon, Michael. (2004). Les sources primaires et les sources secondaires. Centre d'apprentissage : Boîte à outils.

Site consulté le 12 mai 2009 : <http://www.collectionscanada.gc.ca/education/008-3010-f.html#a>

Sources secondaires

On appelle « sources secondaires » les témoins de seconde main publiés. Elles ont été créées après les sources primaires, et elles utilisent souvent les sources primaires ou en parlent. Les sources secondaires peuvent donner d'autres opinions sur un événement passé ou une source primaire, et parfois déformer les faits. Il existe souvent de nombreux exemplaires des sources secondaires, qu'on peut trouver dans les bibliothèques, les écoles ou les foyers. Tous les documents suivants peuvent constituer des sources secondaires s'ils racontent un événement survenu il y a un certain temps :

- les manuels d'histoire;
- les biographies;
- les histoires publiées;
- les films racontant des événements historiques;
- les œuvres d'art;
- les enregistrements musicaux.

Eamon, Michael. (2004). Les sources primaires et les sources secondaires. Centre d'apprentissage : Boîte à outils. Site consulté le 12 mai 2009 : <http://www.collectionscanada.gc.ca/education/008-3010-f.html#a>

Système alphanumérique

Système de repérage d'endroits sur une carte qui se compose de lettres, de chiffres et parfois, d'autres caractères spéciaux (signes de ponctuation, symboles, etc.).

Bibliographie

- Alberta Education. (2006). *Nos mots nos façons : Enseigner aux apprenants des Premières nations, des Métis et des Inuits*. Edmonton : Alberta Education.
- Alberta Education. (2006). *Programme d'Études sociales de la maternelle à la douzième année*. Edmonton : Alberta Education.
- Alberta Education. (2005). *Programme d'Études sociales: Troisième Année*. Edmonton : Alberta Education.
- Back, Frédéric. (2009). *Trousses pédagogiques*. Site consulté le 17 juin 2009 : <http://www.fredericback.com/ateliers/index2.fr.shtml>
- Bouchard, Nancy. (2008). *La question du dialogue. Vivre le primaire*, 21(4), pp. 44 – 45.
- Belanger, Yale D. (2007). First Nations Governance. *Encyclopédie de la Saskatchewan*. Site consulté le 11 mai 2009 : http://esask.uregina.ca/entry/first_nations_governance.html
- Canadian Broadcasting Corporation. (2005). *Traités et droits conférés par traités*. Centenaire 2005 Saskatchewan. Site consulté le 25 février 2009 : http://www.cbc.ca/sask100/fr/categories/les_autochtones/
- Cardinal, Harold et Hildebrandt, Walter. (2000). *Treaty Elders of Saskatchewan*. Calgary, Alberta : University of Calgary Press.
- Demers, Stéphanie; Lefrançois David; Éthier, Marc-André. (2009). *Que signifie « penser historiquement » chez des élèves du primaire? Vivre le primaire*, 22 (4), pp. 24 – 25.
- Éducation et Jeunesse Manitoba. (2003). *Intégration des perspectives autochtones dans les programmes d'études : Ouvrage de référence pour les concepteurs de programmes d'études, les enseignants et les administrateurs*. Winnipeg : Éducation et Jeunesse Manitoba.
- Diamond, Jared. (2005). *Collapse: How Societies Choose to Fail or Succeed*. New York : Viking Press.
- Eamon, Michael. (2004). *Les sources primaires et les sources secondaires. Centre d'apprentissage : Boîte à outils*. Site consulté le 12 mai 2009 : <http://www.collectionscanada.gc.ca/education/008-3010-f.html#a>
- Éducation et Jeunesse Manitoba. (2003). *Sciences humaines Maternelle à 8 Programme d'études : Cadre manitobain des résultats d'apprentissage*. Winnipeg : Éducation et Jeunesse Manitoba.
- Éducation et Jeunesse Manitoba. (2003). *Sciences humaines Maternelle à 8 Programme d'études: Cadre manitobain des résultats d'apprentissage*. Winnipeg : Éducation et Jeunesse Manitoba.
- Encyclopédie de la Saskatchewan*. Site consulté le 4 mars 2009 : <http://esask.uregina.ca/home.html>

Lafontaine, Darren R. (2007). *Métis Nation-Saskatchewan. Encyclopedia of Saskatchewan*. Site consulté le 11 mai 2009 : http://esask.uregina.ca/entry/metis_nation-saskatchewan.html

Ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique. (2006). *Sciences humaines M à 7: Ensemble des ressources intégrées*. Victoria : Ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2004). *Études sociales de la 1^{re} à la 6^e année*. Toronto : Ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (1996). *Sciences humaines: Programme d'études Niveau élémentaire*. Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Morisette, Rosée et Voynaud, Micheline. (2002). *Accompagner la construction des savoirs*. Montréal : Chenelière Éducation.

Office of the Treaty Commissioner of Saskatchewan. (2008). *Teaching Treaties in the Classroom A Treaty Resource Guide for Grade 4: The Indian Act of 1876 was NOT part of Treaty*. Saskatoon : Office of the Treaty Commissioner.

Office of the Treaty Commissioner of Saskatchewan. (2007). *Treaty Essential Learnings: We Are All Treaty People*. Saskatoon : Office of the Treaty Commissioner.

Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest canadien (de la maternelle à la douzième année). (2002). *Cadre commun des résultats d'apprentissage Sciences humaines de la maternelle à la 9^e année*.

Saul, John. (2008). *Mon pays métis : Quelques vérités sur le Canada*. Montréal : Boréal.

Seixas, Peter. (2006). *Benchmarks of Historical Thinking : A Framework for Assessment in Canada*. UBC: Centre for the study of Historical Consciousness.

Seixas, Peter et Peck, Carla. (2004). Teaching Historical Thinking. dans A. Sears. et I. Wright (dir.), *Challenges and Prospects for Canadian Social Studies*. Vancouver: Pacific Educational Press. (p. 109 – 111).

Voigt, Eric, Brown, Juanita et Isaacs, David. (2003). *The Art of Powerful Questions: Catalyzing Insight, Innovation, and Action*. Site consulté le 13 mars 2009 : <http://www.theworldcafe.com/articles/aopq.pdf>